

v.1

# LE PHARE

**PROJET ASSOCIATIF  
2019-2021**

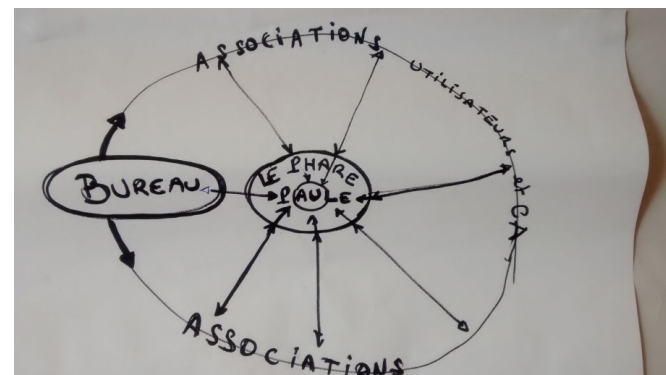
|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| Introduction                      | <b>03</b> |
| Les valeurs du Phare              | <b>04</b> |
| Présentation de l'association     | <b>05</b> |
| Les axes de développement à 3 ans | <b>06</b> |

# INTRODUCTION

Revisiter son projet associatif, c'est bien sûr l'occasion pour l'association de redire son histoire, son ancrage, son identité, d'actualiser ses orientations et de nommer ses perspectives pour les années à venir en fonction de contextes évolutifs. C'est également l'occasion de consolider sa place d'acteur majeur de l'Economie sociale et solidaire. L'élaboration du projet associatif est un exercice partagé : elle concerne les administrateurs, personnels, adhérents et partenaires... La mission de l'association est de développer la vie associative locale en accompagnant les associations et en soutenant les bénévoles. C'est pourquoi les membres ont été sollicités pour contribuer à l'écriture du projet associatif.



- Maintenir le phare
- Proposer des relais allant dans "les échanges entre associations" ✕
- Augmenter le nombre d'associations adhérentes
- Développer la maturité du phare ou de la responsabilité d'associations
- Ré-investir le champ de la Comm<sup>o</sup> des asso<sup>s</sup>



# LES VALEURS DU PHARE



## **écoute et disponibilité**

- répondre aux besoins des associations
- accueillir avec bienveillance et convivialité



## **aide et soutien**

- apporter des conseils aux bénévoles
- permettre aux bénévoles de se sentir moins seuls dans leur prise de décision



## **vivre ensemble**

- soutenir le monde associatif pour créer du lien social
- favoriser le lien entre les associations

# PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Le Phare a pour but de développer la vie associative locale en informant les associations, en les aidant dans leurs démarches et leurs actions et en soutenant les bénévoles. Elle s'adresse aux associations arradonnaises, au grand public, et depuis janvier 2017 aux associations de l'agglomération de Vannes pour le service employeur. Créée sous forme associative, le Phare est depuis sa création soutenu par la municipalité d'Arradon et ses membres sont des associations.

Le Phare propose aux associations adhérentes :

- Une aide à la réalisation de tâches administratives
- Un service d'accueil, d'information et de conseil sur la vie associative
- Un service de communication : édition, reprographie de documents, site internet et réseaux sociaux
- Un service employeurs : rédaction de contrat de travail, des bulletins de salaires, information sur les conventions collectives, déclarations sociales



# LES AXES DE DEVELOPPEMENT A 3 ANS

- #1** Comment développer l'offre de service pour mieux répondre aux besoins des associations ?
- #2** Comment renforcer et améliorer la communication sur les missions du Phare et son fonctionnement ?
- #3** Comment faire connaître Le Phare aux adhérents des associations ?
- #4** Comment renforcer et améliorer le fonctionnement interne ?
- #5** Comment proposer les services du Phare à des associations extérieures ou à des partenaires ?
- #6** Comment renforcer notre collaboration avec la mairie ?

# #1

# COMMENT DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICE POUR MIEUX REpondre AUX BESOINS DES ASSOCIATIONS ?

## ACTIONS

- **Réaliser une enquête auprès des associations**
- **Boîte à idées**
- **A chaque CA du Phare inviter une association pour échanger sur ses besoins**
- **Investir dans le logiciel de partage "Steeple" pour le proposer aux associations**

## MOYENS

- réaliser un questionnaire
- dépouiller le questionnaire
- exploiter les données du questionnaire
- trouver ou faire faire une boîte en forme de phare
- mettre la boîte à idées à disposition des associations au Forum et ensuite au bureau du Phare
- invitation par téléphone
- préparer une feuille d'entretien pour l'intervention
- contacter l'entreprise du logiciel
- contacter Séné (utilisatrice)
- réfléchir aux solutions de financement du logiciel
- présentation du logiciel aux associations

## RESSOURCES HUMAINES

- Sandrine
- Yann
- Paule
- Jean-Pierre et Yvelyne
- Nadine et Yann
- Nathalie et Nadine
- Pierre, Paule, Nathalie et Yann

## CALENDRIER

- 1er trimestre 2019
- septembre 2019
- à partir de 2019
- début 2019

# #2

## COMMENT RENFORCER ET AMELIORER LA COMMUNICATION SUR LES MISSIONS DU PHARE ET SUR LE FONCTIONNEMENT ?

### ACTIONS

- **Présenter le Phare à chaque AG d'association**
- **Etre présent à la soirée d'accueil des nouveaux Arradonnais**
- **Améliorer le site Internet**
- **Création d'un kakémono**

### MOYENS

- préparer une présentation type
- informer chaque association de la démarche
- demander l'accord de la mairie
- prise de parole pendant la soirée pour présenter le Phare
- distribuer la liste des associations
- faire faire un devis/cahier des charges par un développeur web
- diffuser sur les réseaux sociaux
- réfléchir au contenu
- devis

### RESSOURCES HUMAINES

- Paule
- deux membres du Phare
- Paule et Yann
- proposer au CA

### CALENDRIER

- dès maintenant
- décembre 2018
- fin 2018
- 2019



# #3 COMMENT FAIRE CONNAITRE LE PHARE AUX ADHERENTS DES ASSOCIATIONS ?

## ACTIONS

- **Demander l'accord des associations pour faire figurer le logo et une courte présentation du Phare sur leur plaquette et leur outils de communication**
- **Revoir le logo de l'association**
- **Faire paraître un article dans *Les Nouvelles d'Arradon* avant le forum pour présenter le Phare**

## MOYENS

- le présenter à l'AG du Phare pour avoir un accord de principe
- rechercher un graphiste
- faire faire un logo
- faire un appel lors de l'AG
- préparer un texte
- 

## RESSOURCES HUMAINES

- Groupe DLA/CA
- CA
- CA

## CALENDRIER

- dès maintenant
- 2019
- 2019

# #4

## COMMENT RENFORCER ET AMELIORER LE FONCTIONNEMENT INTERNE ?

### ACTIONS

- **Faire plus de réunions par an de CA et de bureau**
- **Favoriser la participation des associations à l'AG**
- **Répartir des fonctions et les rôles au sein du CA et du bureau**

### MOYENS

- fixer un calendrier annuel
- rappeler aux associations l'importance de participer à l'AG
- proposer une AG participative
- démarrer l'enquête
- en utilisant le projet associatif, inciter les membres à s'impliquer dans l'une ou l'autre des actions

### RESSOURCES HUMAINES

- CA
- CA
- CA

### CALENDRIER

- dès maintenant
- AG 2018
- AG 2019

## ACTIONS

- **Etudier le périmètre géographique du Phare**
- **Connaître la politique de l'Agglo sur le soutien au monde associatif**
- **Rencontrer les élus Vie associative des communes limitrophes pour une étude des besoins et proposer les services du Phare**
- **Adhérer à La Place (plateforme de mutualisation des compétences sur le Pays de Vannes)**
- **Publier un article pour faire connaître le service proposé à l'extérieur**

## MOYENS

- rencontrer les élus de l'Agglo
- rendez-vous avec les mairies (5 communes)
- adhérer
- rencontre avec les correspondants de presse locaux

## RESSOURCES HUMAINES

- président
- Paule et un membre du CA (Nadine)
- Paule et Jean-Louis
- CA

## CALENDRIER

- 1er trimestre 2019
- 1er trimestre 2019
- novembre 2018
- 2ème semestre 2019

# #6 COMMENT RENFORCER NOTRE COLLABORATION AVEC LA MAIRIE ?

## ACTIONS

- **Etre présent à la soirée d'accueil des nouveaux Arradonnais pour présenter les associations et valoriser le soutien de la mairie**
- **Organiser une soirée des bénévoles en collaboration avec la mairie**
- **Mettre en place une réunion annuelle pour présenter le bilan, le plan d'action et le fonctionnement**

## MOYENS

- rencontrer la mairie, préparer une présentation et être présent à la soirée
- accord de la mairie et groupe de travail
- proposer et solliciter la mairie
- 

## RESSOURCES HUMAINES

- groupe DLA
- le CA
- un membre du bureau et Paule
- CA
- président et CA

## CALENDRIER

- novembre 2018
- 2020/2021
- début 2019